Réunion du Comité directeur
du 9 mars 2026

Liste des participants

ANTUNES Nicolas	Présent	BALADOU Chantal	Excusée	BALSO Nathalie	Excusée
BERGOEND Jean-Robert	Présent	BERTEZ Cyril	Présent	BOURY Fabien	Présent
CHATAIN Olivier	Présent	FARCY Clément	Présent	FOREST Vivien	Présent
HOUET Clémence	Présent	JAMIN Anaëlle	Excusée	LESCOT Fabien	Présent
PINEL Cédric	Excusé	RAYBAUT Christine	Présente	REMY Julien	Excusé
RIVIERE Patrice	Excusé	STEFANI Pascal	Présent	TISSOT Marie-Pierre	Présente
VIAULT Natacha	Excusée				

1

A l'ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu du Comité directeur du 8/12/2025
2. Validation des sorties collectives : approbation de la répartition entre le Président et les vice-présidents
3. Approbation devis LPO milieu montagnard 4 saisons
4. Réflexion sur l'emploi d'un préparateur physique pour l'activité PPS
5. Situation de la salle pour l'activité PPS
6. Point sur le budget
7. Point d'avancement :
 a. Responsable "commission EPI"
 b. Création commission "informatique"
 c. Groupe de travail "valorisation temps bénévoles"
8. Point sur les réalisations de la commission "communication"
9. Sujets à travailler cette année : Reprendre point par point le compte-rendu du comité directeur du 8/12/2025 et identifier les priorités et qui fait quoi
10. Programmation des réunions du Comité directeur jusqu'à l'AG 2026

1. **Approbation du compte-rendu du Comité directeur du 8/12/2025**

- Approuvé à l'unanimité

2. **Validation des sorties collectives : approbation de la répartition entre le Président et les vice-présidents**

- La répartition des responsabilités entre les commissions a été clarifiée pour mieux gérer les risques et assurer le suivi des activités.
- Vivien FOREST garde la responsabilité des activités à risque, notamment ski de randonnée, alpinisme, et sorties collectives à risques.
- Nathalie BALSO prend en charge l'escalade et la cascade de glace (liée à l'escalade pour simplifier la gestion, avec peu de risques actuels).
- Nathalie BALSO reste référente des écoles (aventure et escalade), tandis que la randonnée a été confiée à Cédric PINEL.
- La liste actualisée des responsables est disponible sur le drive et doit être transmise à l'ensemble du comité et des commissions pour transparence.
- ***Cf. tableau en pièce jointe de ce compte-rendu.***

3. **Approbation devis LPO milieu montagnard 4 saisons**

- Vivien FOREST rappelle qu'un vote a déjà été fait sur whatsapp, recueillant une majorité de votes favorables. Le budget de cette action étant supérieur à 500 € il doit cependant être soumis au vote du Comité directeur, ce que nous faisons aujourd'hui.
- Cette action est approuvée par le Comité directeur.
- La première sortie est prévue le 14 mars. A ce jour, il n'y a pas d'inscription. De plus il est annoncé une mauvaise météo. Cette première sortie risque donc d'être annulée.
- La 2ème date est prévue le 19 mai.

4. **Réflexion emploi d'un préparateur physique pour l'activité PPS (préparation physique et sportive)**

- La réflexion sur l'emploi d'un préparateur physique professionnel pour la gym est lancée pour soulager les bénévoles
- Le groupe gym, d'environ 40 participants réguliers, est bien structuré mais manque de bénévoles pour l'encadrement.
- Proposition de recruter un professionnel pour assurer au moins deux séances par mois, en complément de Roland, l'actuel bénévole.
- Le financement de ce professionnel serait basé sur une augmentation des cotisations, à discuter avec les participants.

- L'expérience du yoga montre un modèle où la première année est financée par le club, puis autofinancée par les adhérents.
- Le débat sur l'intégration et le financement des activités gym et yoga met en lumière des enjeux de cohérence et de priorités.
- Certains membres expriment une réserve sur la place des activités gym et yoga au sein du CAF, soulignant la nécessité d'auto-financement.
- Il y a un risque de concurrence avec d'autres associations locales proposant déjà ces activités.
- Le maintien des activités dépendra de la dynamique du groupe et de la capacité à trouver des bénévoles ou professionnels formés.
- Une proposition est faite d'encourager la formation de bénévoles internes pour assurer la pérennité, avec un soutien financier ciblé.
- Il appartient aux membres de ce groupe de travailler sur le sujet et de proposer quelque chose pour l'année prochaine.

5. Situation salle activité PPS

- L'activité PPS a été exclue de la maison des associations de l'activité PPS.
- Désormais, cette activité se pratique dans la salle du gymnase du lycée Saint-Joseph. Une convention a été signée.

3

6. Point sur le budget

- Le suivi budgétaire montre une situation excédentaire actuellement, avec des dépenses liées à la formation en hausse.
- Le budget prévisionnel inclut des activités variées, comme l'école d'escalade, le yoga, et les sorties ski, avec à venir des factures correspondant aux dépenses.
- La formation est un poste important, avec une dépense de 3 000 euros déjà engagée (sur 6 500 €), en progression par rapport au passé.
- Le camp d'été est budgété à environ 2 850 euros, mais sa réalisation nécessitera des organisateurs et une définition claire des activités. Vivien va recontacter Bernadette BOUVAIST et David BELLIARD.
- La gestion des sorties extérieures est variable selon la météo, avec des coûts supplémentaires liés aux locations de véhicule et encadrements.
- La politique de remboursement des formations sera révisée pour mieux encadrer les engagements des bénévoles.
- Actuellement, le remboursement se fait à l'obtention du brevet sur présentation des factures, avec quelques exceptions pour bénévoles actifs.
- Le comité envisage un modèle progressif en plusieurs tranches, lié à l'engagement sur plusieurs années après la formation.

- L’objectif est d’éviter les abus, comme le départ de personnes formées sans engagement, et de clarifier les conditions dès le départ.
- Une réunion sera organisée d’ici fin juin pour proposer un cadre révisé, avec des règles adaptées par commission et par type de formation. Un groupe composé de Nathalie BALSO, Julien REMY, Fabien LESCOT et Pascal STEFANI travaillera sur ce nouveau cadre.

7. Point d'avancement

a. Responsable "commission EPI"

- Une restructuration urgente du suivi des EPI est nécessaire pour garantir sécurité et conformité.
- Proposition d’un responsable unique EPI, pilotant une commission dédiée, pour centraliser le contrôle et la gestion des équipements.
- Actuellement, les commissions alpinisme, escalade, canyon et école jeune gèrent séparément des EPI partagés, ce qui cause des confusions.
- L’externalisation partielle à un prestataire privé est envisagée pour alléger la charge administrative et technique.
- Un registre centralisé, avec un journal de contrôle périodique et après incidents, doit être mis en place pour assurer traçabilité.
- Le système informatique de suivi des EPI doit être amélioré et unifié pour fiabiliser les inventaires et contrôles.

- Les fichiers de suivi sont multiples et disparates, nécessitant une consolidation pour éviter les doublons et pertes d’information.
- Les factures, notices et dates d’achat doivent être associées clairement à chaque matériel pour respecter les normes.
- Le matériel ancien non identifiable sera recyclé ou retiré, avec renouvellement programmé tous les 5 à 10 ans selon usage.
- Une formation spécifique pour les responsables EPI est indispensable, sans obligation d’être initiateur à cordes, mais avec rigueur méthodologique.
- Un processus progressif d’inventaire et de mise en conformité sera lancé pour rétablir la gestion des EPI.
- Le travail commencera par l’inventaire, la récupération des factures et la mise en place d’un système informatique simple et fiable.
- La collaboration entre les responsables de commissions et la commission informatique est essentielle pour assurer la bonne tenue du registre.
- L’objectif est d’avoir un système qui soit facile à utiliser, peu contraignant, et garantisse la sécurité juridique du club.
- **La nomination d’un responsable référent EPI est urgente,** avec un soutien technique possible de Jean-Robert et d’autres experts internes.

b. Création commission "informatique"

Transition informatique et gestion des données (Cyril BERTEZ)

- La migration vers Google Workspace est validée pour moderniser la gestion des mails et des documents
- La solution Google Workspace offrira un espace unique avec 20 adresses mail, un drive partagé de 100 To, et une gestion centralisée des accès.
- Le passage des adresses en @gmail.com à @cafaravis.fr améliorera la cohérence et la visibilité des communications.
- La migration impliquera le transfert des données, la réorganisation des drives, et la formation des responsables de commissions.
- Un plan de migration progressif sera mis en place, en commençant par les comptes les moins utilisés pour limiter les interruptions.
- La sécurisation des accès et la gestion des mots de passe sont des priorités pour éviter la perte de contrôle des ressources numériques.
- La mise en place d'un gestionnaire de mots de passe dédié aux associations permettra de sécuriser les accès sensibles.
- La gestion devra prévoir plusieurs personnes responsables pour garantir la continuité en cas d'absence ou d'incident.
- Le stockage des codes d'accès au site internet et aux outils doit être organisé et accessible aux personnes habilitées.
- Le comité souligne la nécessité d'éviter les pratiques risquées, comme le stockage des mots de passe dans des fichiers Excel non sécurisés.
- Un audit du système actuel révèle une grande obsolescence et désorganisation des fichiers et mails
- Plus de 2 500 fichiers sur le drive n'ont pas été modifiés depuis plus d'un an, ce qui nuit à l'efficacité.
- Plusieurs adresses mails personnelles sont utilisées pour gérer les commissions, ce qui complique le suivi et la communication.
- Le projet inclut la création d'une architecture claire, avec des espaces dédiés par commission et des droits d'accès adaptés.
- La formation et l'accompagnement des utilisateurs seront essentiels pour assurer l'adhésion et le bon usage des nouveaux outils.
- **Le comité valide l'ensemble de ce processus et son démarrage.**

5

c. Groupe de travail "valorisation temps bénévoles"

- Il est rappelé qu'il s'agit d'une obligation légale.
- Une méthode de valorisation du temps bénévole sera mise en place pour mieux mesurer l'investissement des membres.
- Un système simple différenciera au moins deux catégories : bénévole lambda valorisé au SMIC, et bénévole breveté valorisé à un tarif pro.

- Chaque responsable de commission devra estimer les heures passées en encadrement et préparation, avec un document type à remplir.
- Cette valorisation permettra de mieux justifier les demandes de subventions et de montrer la valeur économique du bénévolat au club.
- Le suivi se fera de manière déclarative, avec une estimation globale pour chaque commission, sans complexité excessive.
- Un catégorie gouvernance pour les membres du Comité directeur, la commission communication, la commission informatique, le Président, le trésorier, ...
- **Christine RAYBAUT et Olivier CHATAIN vont se réunir pour proposer une fiche à remplir (type google form).**

8. Point sur les réalisations de la commission "communication"

Message d'Anaëlle JAMIN qui ne peut être présente ce soir, communiqué par Clémence HOUET :

- Le club souhaite renforcer la communication interne et la reconnaissance des bénévoles
- Le site internet sera amélioré avec des actualités plus fréquentes et une meilleure visibilité des activités.
- Un rendez-vous est prévu pour la remise des cadeaux aux bénévoles, en lien avec la promotion du bénévolat auprès des adhérents.
- Les commissions sont encouragées à produire régulièrement des textes et photos pour alimenter les communications.
- Une meilleure organisation est nécessaire pour éviter les retards dans la validation et la diffusion des contenus.

6

9. Sujets à travailler cette année (cf. CR du Comité du 8 décembre 2025)

- Chaque point a été évoqué au fil de cette réunion.

10. Programmation des réunions du Comité directeur jusqu'à l'AG 2026

- Un point d'attention est porté sur l'organisation des sorties et la réservation des salles pour les événements à venir, avec un calendrier à finaliser.
- La réservation des salles pour l'Assemblée Générale (AG) et d'autres événements est en attente des décisions des nouveaux élus municipaux.
- La date de l'AG est envisagée pour fin novembre, avec une réunion préparatoire courant octobre.
 - Date AG : vendredi 20 novembre ou vendredi 27 novembre (en fonction de la disponibilité de la salle) *Suite au message de Clémence HOUET sur le groupe Whasapp nous informant que la salle Cœur de Vallée n'était disponible ni le 20 ni*

le 27 novembre, et nous proposant un sondage pour une nouvelle date, le jeudi 19 novembre a été retenu à la majorité des votes pour.

- Clémence HOUET se rapproche de la mairie pour la réservation. (Salle du bas de préférence, si elle n'est pas disponible, salle du haut).
- Prévoir envoi invitation 15 jours avant (vérifier délai)

- **Un calendrier de réunions du Comité est proposé pour l'année**
 - Mardi 21 avril 20h *(Suite à la communication de l'ensemble des dates par Clémence HOUET sur le groupe Whatsapp, cette date a été modifiée et reportée au mercredi 22 avril 20h)*
 - Mercredi 10 juin (notamment budget école escalade pour valider tarifs école escalade 2026/2027 pour communication aux familles) 20h
 - Vendredi 4 septembre 20h (notamment budget + bilan saison été)
 - Jeudi 15 octobre 20h (préparation AG)
 - Lundi 30 novembre 20h (post AG)

- Un planning de préparation budgétaire est établi autour de juin et septembre, incluant la validation des tarifs des écoles jeunes.
- **Courant juin, Olivier CHATAIN demande aux différents responsables de commission de travailler à leur budget.**

7

Questions diverses

- **Subvention ANS** (association nationale du sport) : 1 000 € environ. Olivier CHATAIN en parlera avec Vivien FOREST pour décider du contenu de la demande puis en informer le Comité.

- Une réflexion est engagée sur **la fusion et la rationalisation des commissions proches** pour optimiser la gestion.
 - Certaines commissions comme raquettes, randonnée nordique, et randonnée à pied pourraient être regroupées, car elles partagent les mêmes responsables et budgets.
 - Le ski de fond et le ski alpiniste sont aussi évoqués pour un rapprochement selon les pratiques et les formations communes.
 - Le regroupement vise à simplifier la gestion budgétaire et administrative, tout en gardant la possibilité de répartir les activités si nécessaire.
 - Une analyse plus précise sera faite pour décider des regroupements pertinents en fonction des effectifs et des besoins.
 - **Sur le principe, le Comité donne son accord.**

- La **section parapente** est en attente de son devenir, car elle compte un faible nombre d'actifs et un matériel spécifique à gérer.

- La commission parapente compte environ 2 à 3 bi-placeurs, avec notamment une voile biplace floquée au nom du club.
- La pratique est limitée car la formation n'est pas assurée par le CAF, les utilisateurs doivent être autonomes pour pratiquer au sein du CAF.
- Il est proposé de la mettre en veille en faisant passer le message qu'on recherche quelqu'un qui serait motivé pour créer quelque chose. Clémence HOUET propose de mettre quelque chose sur le site après avoir contacté Franck LANGLOIS pour le contenu.

- **Demande d'Ablok** : Ablok avait donné des entrées gratuites à cette salle suite à notre recherche de partenariat pour obtenir des lots et récompenser les jeunes lors du Contest de l'école d'escalade 2025.
 - Ils nous ont contacté pour diffuser auprès des jeunes de l'école d'escalade l'information des stages qu'ils organisent durant les vacances d'avril.
 - Le Comité directeur est d'accord pour que l'on affiche l'information au gymnase mais refuse de transmettre l'information via le fichier nominatif de l'école d'escalade.